



Groupes observés : Toutes les espèces marines animales ou végétales  
Zone géographique : Normandie  
Année de création : 2021  
Porteur du projet : Sentinelles de la Mer Normandie

RÉSEAU ALIEN MER  
NORMANDIE

Par le canal de Suez, le trafic maritime, l'aquaculture ou la plaisance, des espèces marines sont déplacées chaque jour hors de leurs aires naturelles de répartition. On les appelle les **Espèces Non-indigènes (ENI) marines**. Elles peuvent être végétales ou animales. En l'absence de prédateurs naturels dans leurs nouveaux lieux de vie ou si elles s'implantent dans des milieux déjà dégradés, certaines peuvent devenir des ENI envahissantes.

## Objectifs

- Contribuer à l'amélioration des connaissances sur les Espèces Non Indigènes (ENI) marines et les espèces marines en extension de répartition en lien avec les changements climatiques
- Participer à la récolte des données sur les ENI et les espèces en extension de répartition via des observations sous l'eau et sur le littoral

## Comment participer ?



### 1 - Je m'équipe

Appareil photo, carnet de notes et crayons immergeables



### 2 - J'observe

Je note les espèces que je rencontre lors de ma plongée ou lors de ma sortie sur l'estran (espèce, taille, lieu, etc.)



### 3 - Je photographie

Si j'en ai l'occasion, je photographie les ENI observées



### 4 - Je partage

BioObs et CROMIS seront les outils de sciences participatives phares pour le recueil de mes observations

## L'utilisation des outils en détails et par étape :

> Créer un compte sur les sites BioObs et CROMIS et créer une nouvelle plongée (vous pouvez saisir également des observations sur l'estran par ce biais)


### ● Via le site BioObs

- > Commencer un relevé en Manche & Nord dans "La plongée" et indiquer le site et les habitats rencontrés ;
- > Sur la fenêtre "Mes observations", remplacer "Manche & Nord" par "Réseau Alien Mer Normandie". Cocher les espèces rencontrées ;
- > Dans "Mes photos", charger les photos correspondant aux observations et les nommer puis valider le relevé.



Tutoriel : [BIOOBS.FR/FOIRE-AUX-QUESTIONS](https://bioobs.fr/foire-aux-questions)

### ● Via le site CROMIS

- > Choisir le type de plongée puis dans "Ma plongée", ajouter les caractéristiques de la plongée (ajouter un site de plongée s'il n'est pas dans la liste des sites existants) ;
- > Dans "Mes observations", ajouter les espèces rencontrées (parmi les 23 espèces marquées du logo de la région Normandie ).
- > Dans "Mes photos", importer jusqu'à 10 photos.



Tutoriel : [BIOLOGIE.FFESSM.FR/RESEAU-ALIEN-MER-NORMANDIE](https://biologie.ffessm.fr/reseau-alien-mer-normandie)

## Comment sont valorisées mes données ?

- Validation par les équipes des Amis de BioObs et de la FFESSM (Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins) ;
- Stockage des observations dans une base de données BioObs, dans une base de données CROMIS ;
- Données accessibles à tous via une carte des observations, des bilans (par zone géographique, espèce) et des statistiques ;
- Données transmises à l'Agence normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD), au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), à l'Office Français de la Biodiversité, à l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) et à l'UMS Patrimoine Naturel.

## Comment rester informé(e) ?

La page facebook des Sentinelles de la Mer Normandie, et les outils propres à BioObs et CROMIS vous permettent de connaître les dernières données récoltées et les actualités du programme :

- [www.facebook.com/sentinellesmernormandie](https://www.facebook.com/sentinellesmernormandie)